



BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON DU G.P.L.R.

Bonnes Fêtes

Sommaire

Le mot du président	1
La région en timbres	2
Histoire de chat	3
Création des départements	4



Je ne voudrais pas revenir sur les événements dramatiques qui ont secoué la France, et en particulier la région parisienne. Je trouve que les médias en ont beaucoup trop parlé et que le fait de continuer à avoir une existence normale, malgré les risques, est à ce jour la meilleure façon de répondre face à la menace terroriste.

Replongeons-nous donc dans la philatélie.

Après l'annulation de l'exposition interrégionale de Pau, ce sont les expositions qui vont se tenir en marge des Congrès Régionaux qui vont être l'occasion de faire évoluer nos collections, avec en toile de fond l'Exposition Nationale de Paris en mai prochain.

1) Notre Congrès Régional se tiendra à Montpellier le dimanche 20 mars 2016. Pour le règlement de l'exposition, contacter le président Michel Soulié qui se fera un plaisir de vous le communiquer. La date limite d'inscription a été fixée au **16 janvier 2016**.

2) Le Congrès Régional de la région Midi-Pyrénées aura lieu le dimanche 10 avril à Verfeil. Pour le règlement de l'exposition, merci de me contacter. La date limite d'inscription a été fixée au **15 janvier 2016**.

3) Le Congrès Régional de la région PACA aura lieu le 1er mai 2016. Le règlement de l'exposition ne m'a pas été communiqué. Merci de contacter le Président Decory.

Notre secrétaire Alain Tarbouriech est actuellement en convalescence après une opération au dos. Vous pouvez le contacter sur le portable, mais je vous demande d'être indulgent sur la tenue actuelle de notre site www.gplr12.fr.

Je terminerai par le plus important. Passez de **BONNES FÊTES** de fin d'année, et soyez en forme pour attaquer l'année 2016.

P. LACASTAIGNERATE

LA REGION EN TIMBRES

Durant ce 3ème trimestre 2015, notre région n'a toujours pas eu de timbre commémoratif. Cela ne nous empêchera pas de coller avec l'actualité et de nous intéresser plus particulièrement à la Catalogne, où une élection régionale vient de rendre majoritaire les indépendantistes catalans.

LE CASTILLET de Perpignan

Timbre émis le 16 Novembre 1959 - retiré le 23 Avril 1960
 Timbre de la série du tricentenaire du traité des Pyrénées
 Dessin de Clément Serveau et gravure de Jules Piel
 Imprimé en taille douce rotative en feuille de 50 timbres
 Tirage 4 990 000 de timbre
 Valeur faciale : 30 Frs - usage : carte postale pour l'étranger



Durant la deuxième moitié du XIV^e siècle Perpignan décida d'accroître le système de défense de la ville pour contrer les nombreuses menaces extérieures. C'est au Nord que le système précédent était le plus déficient, aussi a-t-il été décidé de modifier la porte Notre-Dame et de lui adjoindre un fortin, véritable petit-château : Le Castillet. Un siècle plus tard le Roussillon passa aux mains des troupes françaises. La population hostile à ce nouveau pouvoir risquait de se soulever à tout moment; aussi pour pallier à cette éventualité Louis XI fit entreprendre des travaux (de 1478 à 1479) pour à la fois surveiller les environs de la ville et l'intérieur de la ville. Ainsi fut surélevé l'escalier principal qui fut au passage surmonté d'un lanterneau caractéristique. Fait significatif, des meurtrières furent percées, et un observateur attentif pourrait encore constater qu'il en fut davantage percées côté ville que côté extérieur. Tout cela fut inutile, car par le traité de Narbonne, le 2 septembre 1493, le Roussillon fut cédé par Charles VIII à l'Espagne. Mais à l'issue de la guerre franco-espagnole, commencée en 1635 dans le cadre de la guerre de Trente Ans (1618-1648) et ayant continué durant la Fronde, fut signé en 1659 le traité des Pyrénées, attribuant définitivement le Roussillon à la France. Toujours hostiles à une quelconque souveraineté de la France, les roussillonnais se révoltèrent, mais l'autorité fut la plus forte. Cette période trouble transforma le Castillet en prison où furent jetés, torturés et assassinés de nombreux opposants. En 1697, le bâtiment fut officiellement déclaré prison d'Etat. Par dessus ces événements vinrent les guerres de religion, alimentant en hommes ce sinistre bâtiment. Un siècle plus tard, sa vocation n'avait pas changé, servant toujours à emprisonner les victimes de la Révolution française. En 1888 seule une partie était restée une prison, le reste servait de "Foyer du Soldat", une sorte de cercle de garnison. Il faillit disparaître lors de la démolition des remparts de Perpignan, mais fut sauvé in-extremis par les Monuments historiques. De nos jours, il se trouve en plein centre-ville et abrite le musée des arts et traditions populaires, la Casa Pairal. Le Castillet renferme la flamme du Canigou qui sert à allumer le brasier au sommet du Canigou, le soir de la St Jean. De ce brasier, des tisons sont descendus par les différentes vallées pour allumer les feux dans chaque ville et village, où la population se regroupe.

TOURS CATALANES

Timbre émis le 2 Septembre 2006 - retiré le 26 Juin 2009
 C'est l'un des dix timbres du bloc-feuillet « la France à voir » de 2006
 Imprimé en héliogravure en bloc-feuillet et carnet portrait de région
 Tirage inconnu. Mise en page par Bruno Ghiringhelli
 Valeur faciale : 0.54 € - usage : Lettre simple zone A (France et Europe de l'Ouest)

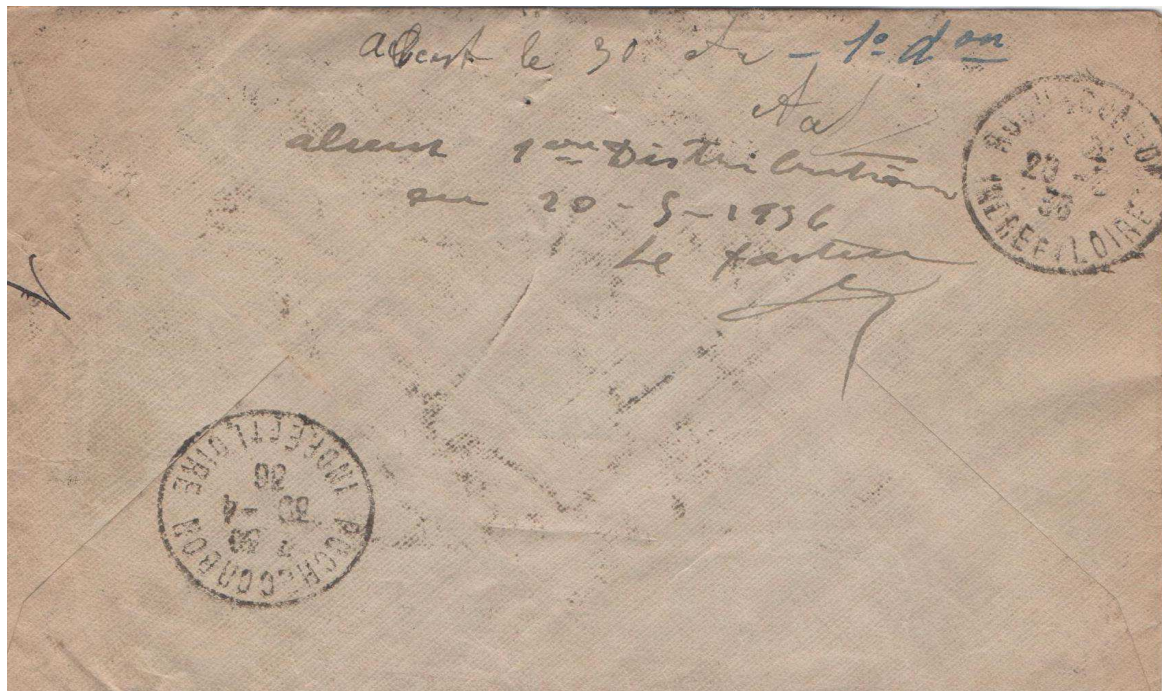


Ces tours médiévales portent les noms de Tour de Château-Roussillon (Perpignan), Tour del Far (Tautavel) Tour de Madeloc (Port-Vendres) Tour de la Massane, Tour de Cabrenc (Serralongue), Tour de Cos (Ste Cécile de Cos) Tour de Mir (Prats de Mollo) Tour de Batère (Corsavy). Certaines sont prévues pour surveiller la mer, mais la plupart sont des tours à signaux faites pour communiquer entre elles par l'émission de fumées ou par des feux allumés au sommet de l'édifice dans une cage servant de brasero : le farao. . Le timbre représente la tour médiane du château de Cabrenc édifiée au XIV^e siècle, durant la période des rois de Majorque. Ces derniers sont à l'origine du fameux réseau de tours à signaux du Roussillon. Le château de Cabrenc a été détruit au XVII^e siècle par Vauban à l'explosif, ce qui explique pourquoi il y a encore de nombreux murs encore debout. Tandis que la vieille tour de guet catalane, dressée telle une sentinelle, scrute toujours l'horizon.

M. Subra

COUP DE GRIFFE

Actuellement la mention "GRIFFE" n'existe plus à la Poste, mais dans les années 30... Ce cachet est mentionné dans l'ouvrage de Stéphane Strowski "Les estampilles postales françaises au XXe siècle" à la rubrique des estampilles de rebut et de retour. Il semble qu'il ait été utilisé par les bureaux parisiens sur les lettres n'ayant pu atteindre leur destinataire et portant, "imprimés ou estampillés", les noms et adresses des expéditeurs (c'est à dire leurs griffes). Cette marque particulièrement apparente (45 x 18 mm) était alors apposée de manière évidente sur la suscription pour que l'on puisse s'y référer. Elle est indépendante de l'apposition de la marque réglementaire "Retour à l'expéditeur".



Lettre recommandée de Paris 43 – rue Littré, du 26 avril 1936 pour Rochecorbon (Indre et Loire) RETOUR A L'ENVOYEUR 6467

ERREUR DE N° DE DÉPARTEMENT

Jusqu'en 1789, la marque d'entrée maritime par Marseille pour la provenance des Colonies était

COLON . FRANÇ.
PAR MARSEILLE

Le 15 janvier 1790, l'Assemblée Constituante établit la carte des départements français et fixe leur nombre à 83. La Poste décide alors de créer de nouveaux cachets d'entrée comportant le n° du département (12 pour les Bouches du Rhône). Mais il faut croire que cela n'était pas encore bien connu par tous car la première marque envoyée à Marseille fut :

⁷⁸
COL-PAR MARSEILLE

78 étant alors le n° du département du Var



2 janvier 1792 : lettre de St Domingue pour Toulon

On s'aperçut rapidement de l'erreur, et un nouveau cachet d'entrée avec le bon numéro,12, fut mis en service :

¹²
COL-PAR MARSEILLE



30 septembre 1792 : lettre de Leogane à Haïti pour Le Havre